

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

**OCTOBRE**

**LE 09 OCTOBRE 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 09 octobre 2018 au 837, 8<sup>e</sup> Rang, Saint-Sylvère, à 20 h 02.

Sont présents les conseillères et les conseillers suivants:  
Madame Sylvie Tanguay                    Monsieur André Lauzière  
Madame Priska Kirouac                    Monsieur Robert Morissette  
Monsieur Normand Dubois                Monsieur Marc St-Louis

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente : Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**2018-10-176**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, avec les ajouts suivants au point varia :

- 1- Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Régie Intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-10-177**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 10 septembre 2018 a été remise à chaque membre du Conseil, celui-ci est soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

- 1- Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.
- 2- Que ce procès-verbal soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Le maire, monsieur Adrien Pellerin, effectue le suivi des procès-verbaux.

**DEMANDES DE L'ASSEMBLÉE**

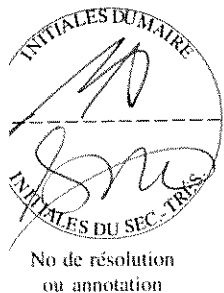
Aucune demande de l'assemblée n'est formulée lors de cette période.

**RAPPORT DES DÉLÉGUÉS**

**COMITÉ CULTUREL**

Le conseiller monsieur André Lauzière fait mention qu'il n'a pas assisté à la réunion du comité culturel qui se tenait le 09 octobre 2018.

Les Éditions Juridiques F.D. Farnham (Québec) - 1-800-363-9251 - www.fd.qc.ca - No. F030



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

OMH

Le conseiller monsieur Marc St-Louis fait la mention qu'il y a toujours un logement à louer. Que monsieur Roussel est supposé nous faire l'envoi de document. Réunion Jeudi le 11 octobre 2018 pour le regroupement.

LOISIRS COLLECTIFS

La conseiller monsieur Normand Dubois fait mention que la réunion va avoir lieu le 25 octobre 2018.

RÉGIE DES DÉCHETS

Le conseiller monsieur Robert Morissette, fait mention qu'il y a eu une réunion le 3 octobre 2018, mais qu'il était absent. Visite d'un site dans la région de Rimouski.

COMITÉ DES LOISIRS DE ST-SYLVÈRE

La conseillère Priska Kirouac, il y a eu une réunion pour finaliser la fête de l'halloween.

### DÉPÔT LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET D'ENVIRONNEMENT - SEPTEMBRE 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des permis de construction, d'environnement et de lotissement pour le mois de septembre 2018 pour 8 permis totalisant la somme de 45 000 \$.

### CORRESPONDANCE - SEPTEMBRE 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois de septembre 2018 en indiquant que ces documents sont disponibles au bureau de la Municipalité.

2018-10-178

### COMPTES DE SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de septembre 2018 de la Municipalité de Saint-Sylvère comportant une page, totalisant 136 197.80 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Dubois et résolu :

- 1- Que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de septembre 2018, soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-179

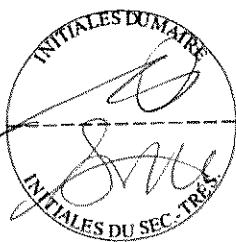
### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'HALLOWEEN

CONSIDÉRANT la contribution de la Municipalité de Saint-Sylvère à la fête de l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

- 1- Que la Municipalité de Saint-Sylvère mandate Christiane Rivard pour acheter des friandises et que la Municipalité en défraye les coûts.

Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvère



No de résolution  
ou annotation

- 2- De demander la présence des pompiers lors de l'activité si possible et d'autoriser les dépenses reliées aux frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-180

**DEMANDE DE FINANCEMENT – MOISSON MAURICIE**

CONSIDÉRANT la demande de contribution de Moisson Mauricie/Centre Du Québec;

CONSIDÉRANT que le montant du soutien financier a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel l'organisme membre de Moisson Mauricie Centre-Du-Québec desservant la Municipalité, répond chaque année;

CONSIDÉRANT que le montant pour 2018 a été établi à 33.60 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

- 1- Que la Municipalité autorise une dépense et le paiement au montant de 33.60 \$ à Moisson Mauricie/Centre-Du-Québec pour l'année 2018 en guise de contribution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-181

**AUTORISATION COMITÉ DES LOISIRS DE ST-SYLVÈRE – FÊTE DE HALLOWEEN**

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs de St-Sylvère désire organiser une fête d'Halloween le 27 octobre 2018;

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs a soumis une demande écrite détaillé du déroulement de leur activité au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le Comité des loisirs demande l'autorisation d'utiliser les terrains municipaux pour leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

- 1- Que la Municipalité autorise pour le comité des Loisirs d'utiliser le terrain de Ball pour la journée du 27 octobre 2018 et jusqu'à 3 h 00 du matin, autorise la marche dans les rues de Saint-Sylvère, sous la supervision de la municipalité.
- 2- Que le Comité des Loisirs de St-Sylvère ont l'autorisation de faire un feu de camp et feu d'artifice sur approbation du service incendie.

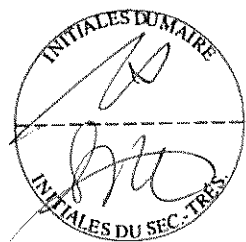
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 303 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES PRIVÉES ET À LA FERMETURE DES FOSSÉS DE CHEMINS**

Je Sylvie Tanguay donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 303 concernant l'aménagement des entrées privées et à la fermeture des fossés de chemins.

Je Sylvie Tanguay dépose le présent projet de règlement numéro 303 concernant l'aménagement des entrées privées et à la fermeture des fossés de chemins.

Ledit projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal dès le 10 octobre 2018 sur les heures d'ouverture du bureau.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

2018-10-182

### CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS, DES ENTRÉES ET DES BORNES INCENDIES ET DE LA BORNE SÈCHE

CONSIDÉRANT que monsieur Adrien Pellerin demande aux conseillers présents pour le déneigement hiver 2018-2019 de quelle manière ils veulent procéder pour faire la demande de contrat;

CONSIDÉRANT que monsieur Adrien Pellerin explique que la demande peut être fait de gré à gré auprès des mêmes entrepreneurs que l'an passé ou faire une demande de soumission;

CONSIDÉRANT que les contrats ciblent les endroits suivants :

Stationnements : 756A, rue Principale (bureau municipal)  
231, Route de l'École (garage municipal)  
837, 8<sup>e</sup> Rang (salle municipale)  
Église

Entrée de cours : Station d'eau potable  
Station des eaux usées

Déneigement des bornes incendies

Déneigement de la borne sèche

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

- 1- D'offrir les contrats de gré à gré aux mêmes entrepreneurs que l'an passé avec un augmentation de 2 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-183

### OFFRE DE SERVICE – OLIVIER PRÉCOURT SERVICE TECHNIQUE

CONSIDÉRANT le besoin d'assurer le suivi et la gestion de l'eau potable et des eaux usées;

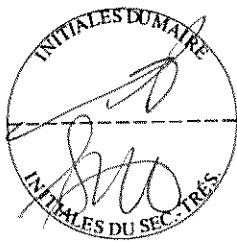
CONSIDÉRANT l'offre de service d'Olivier Précourt services techniques datée du 16 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que ce document demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

1. Que le Conseil municipal accepte l'offre de service d'Olivier Précourt services techniques afin d'assurer le suivi et la gestion de l'eau potable et des eaux usées.
2. Que l'offre de service est valide jusqu'au 31 décembre 2021.
3. Que la tarification est la suivante pour 2019-2020-2021 au montant fixe de 20 800 \$ par an.
4. Tout travail supplémentaire (urgence, projet, échantillon supplémentaire, etc...) sera facturé au taux de 32 \$/heure.
5. Tout déplacement supplémentaire sera facturé au taux de 0.50 \$/km.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

2018-10-184

### AUTORISATION D'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection pour le Rang 12 doivent être effectués;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire avoir une orientation et une étude préliminaire des travaux à y effectuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

- 1- Que le Conseil municipal mandate la firme WSP (Jean Beauchesne) pour effectuer une étude préliminaire pour les travaux à effectuer dans le Rang 12 sur une longueur d'environ 3. 150 km vers le 10<sup>e</sup> rang.
- 2- D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer une dépense et un paiement pour l'étude préliminaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-185

### DEMANDE DE FINANCEMENT FABRIQUE BX LOUIS ZÉPHIRIN MOREAU – NOUVEAU ARRIVANT

CONSIDÉRANT la demande de financement de la Fabrique BX Louis Zéphirin Moreau;

CONSIDÉRANT que le montant du soutien financier a été établi à 150 \$ plus 155 cartes d'affaires que la fabrique mettra dans un étui de cartes d'affaires avec plusieurs commanditaires, 150 étuis seront distribués aux nouveaux arrivants de Saint-Sylvere et Sainte-Gertrude et une petite contribution volontaire sera demandé aux personnes qui sont intéressés;

CONSIDÉRANT que les profits seront donnés à la Fabrique BX Louis Zéphirin Moreau;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Sylvie Tanguay et résolu :

- 1- Que la Municipalité autorise une dépense et le paiement au montant de 150 \$ à la Fabrique Bienheureux Louis Zéphirin Moreau.
- 2- Que la Municipalité remet 155 cartes d'affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-186

### COLLECTE DE FEUILLES MORTES

CONSIDÉRANT que la collecte de feuilles mortes sera faite par des bénévoles de la Fabrique dans le parc de l'église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

- 1- Que la Municipalité remettre le montant de la subvention à la Fabrique BX Louis Zéphirin Moreau en totalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-10-187

### ADOPTION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA (RIGIDBNY)

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les prévisions budgétaires pour l'année 2019 adopté par le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

- 1- Que la Municipalité de Saint-Sylvère accepte les prévisions budgétaires pour l'année 2019 de la RIGIDBNY avec un déficit de fonctionnement au montant de 200 902 \$.
- 2- Que la Municipalité de Saint-Sylvère autorise, pour l'année 2019, le paiement de la contribution s'établissant comme suit:
  - Quote-part 0.75 \$/habitant
  - Contribution à la gestion des matières résiduelles 137.50 \$/unité d'occupation divisé comme suit:
    - Collecte sélective (40 \$)
    - Collecte, traitement et enfouissement des ordures (97.50 \$)

Ladite dépense étant financée à même les activités de fonctionnement de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Début de la période de question à 20 h 20 et elle prend fin à 20 h 34.

(Le tout selon l'article 32 du règlement 260 de la régie interne des séances du conseil).

2018-10-188

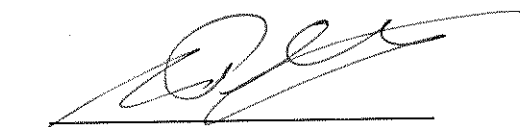
### LEVÉE DE LA SÉANCE

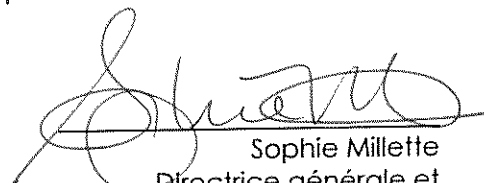
L'ordre du jour de la séance étant épuisé;

Il est proposé par Monsieur Normand Dubois et résolu :

Que le conseil municipal lève la séance à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

  
Adrien Pellerin  
Maire

  
Sophie Millette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
ADRIEN PELLERIN  
Maire